



L'écrit d'alerte

Manifeste pour une nouvelle politique sociale

Par Patrick KANNER

*Président du Conseil général du Nord,
Adjoint au maire de Lille,
Président de l'UNCCAS*

Pourquoi l'Écrit d'alerte ?

Parce que la situation est **dramatique** pour des millions de nos concitoyens et que j'avais le besoin profond de l'écrire.
Parce qu'il faut changer d'urgence nombre de politiques sociales défailtantes.
À la politique de l'argent, substituer la politique du coeur.

J'aurais pu écrire l'Écrit du coeur.

Parce que ce livre est écrit du coeur de l'action, du coeur de la réflexion, de mon **coeur** simplement.

Parce que je suis un humaniste.

Parce que cet écrit est aussi **un cri**.

Le mien car je souffre de cette République qui s'abîme.

Cette belle République qui m'a donné la chance d'être ce que je suis, **un Français debout** et un homme engagé.

Mais cet écrit est écrit pour qu'on entende les cris venus du plus profond du pays qui souffre.

Parce que je suis un homme qui voit et regarde.

Je suis aussi un homme qui réfléchit au sens de l'action publique et un homme qui agit.

Je veux témoigner car, là où je suis, élu, **responsable et militant**, je suis un témoin.

Je vois tous les jours les souffrances des femmes, des hommes et des enfants de ce pays.

Certes, je sais que la crise est là et que d'importantes mutations sont en cours.

Est-ce une raison pour faire souffrir toujours les mêmes ?

Sur ma table de travail, ce livre s'est longtemps appelé **Métamorphose...** et prends pas froid !

Parce que sous le premier degré du jeu de mots facile, il y a une vérité profonde.

Parce qu'au second degré des maux difficiles, il y a la réflexion vers laquelle ces pages, j'espère, vous conduiront.

Il faut réinventer dans ce pays une vraie politique sociale basée sur les valeurs auxquelles je crois, tant cette politique sociale est, dans notre pays, aujourd'hui mise à mal. Cette situation porte atteinte au coeur du contrat social lui-même. Il est inadmissible de vouloir faire évoluer les équilibres sociétaux et admettre dans le même temps que des hommes aient froid ; l'admettre comme une fatalité, une contrepartie implacable du progrès.

Il ne faut pas avoir honte de l'assistance ni la dénigrer. L'assistanat n'est pas un gros mot. Un assisté n'est pas un taré de la société, un paria, un profiteur, une sorte de handicapé social qu'il faut montrer du doigt comme on pourchassait antan les lépreux, les rejetant hors les murs avec une clochette pour signaler leur survenue dans le monde des bien portants.

Le rôle premier doit revenir à l'État et au service public, mais à l'État délégué dans ses collectivités, relayé par tout ce qui fait la démocratie de proximité. Si la cohérence globale, le cadre doivent être fixés par l'État, l'application locale peut être largement déléguée et enrichie notamment par le réseau exceptionnel des acteurs locaux publics et associatifs.

La RGPP (révision générale des politiques publiques) est en fait la régression gravissime de la puissance publique. La RGPP sert à tout démanteler. Au prétexte de liberté d'entreprendre, on introduit la liberté de détruire sur l'autel du déficit des finances publiques.

L'architecture administrative de la France est ingénieuse. Les régions sont un formidable outil de réflexion stratégique dans le long terme, et les conseils généraux sont au fait de l'action de proximité et de l'équité territoriale pour les court et moyen termes.

- « L'approche individuelle est du ressort du service public dont le relais privilégié sur le terrain est les CCAS que d'aucuns ont cru judicieux de menacer par un amendement sénatorial en mars 2004. Un combat acharné a fait reculer cette proposition invraisemblable mais, en août dernier, le sénateur Doligé, président du conseil général du Loiret, est revenu à la charge avec une proposition de loi dite de « simplification des normes applicables aux collectivités locales » visant une nouvelle fois à rendre optionnelle l'existence même des CCAS. Comme si l'action sociale pouvait être optionnelle ! »
- « La politique sociale pour l'enfance est un enjeu de société. À elle seule, elle résume bien des propos de cet essai. Elle repose sur l'échange avec les partenaires. Elle se joue sur les territoires et avec les territoires. »
- « Certes, ce n'est pas d'aujourd'hui que les jeunes font peur. Aux Apaches des années 30 ont succédé les Blousons noirs des années 60. Aujourd'hui, certains paniquent devant les capuches des banlieues. »
- « Les licenciements massifs, les mises à la retraite anticipées ont été un choix de société en même temps qu'ils étaient un choix économique d'un système qui a préféré investir dans les machines en délocalisant en outre souvent, plutôt que d'investir dans l'homme, laissant cette charge à la collectivité. »
- « Posons d'abord une question simple : « *Est-ce que l'Europe améliore la situation des citoyens ?* » Actuellement, il y a rupture entre l'Europe et les citoyens, et cela alimente tous les discours souverainistes ou populistes misant sur le retour des divisions, des protectionnismes ou du repli sur soi, alimentant la peur de l'étranger et la xénophobie, le nationalisme et ses fantasmes »

« Je dis souvent : « *Quand tu fais du social, tu es un écorché vif.* » Je puise dans ma propre histoire, dans ma culture, ce sentiment d'être écorché vif, mais aussi ce goût de l'autre qui m'habite. J'ai foi dans l'Homme et cette confiance est une forme de spiritualité. J'ai vu travailler mon père dans son garage dans le quartier populaire de Wazemmes à Lille, ses mains noires de cambouis. Enfants d'immigrés, nous savions, mon frère et moi, ce que c'était que le déracinement. Plus tard, nous avons su ce qu'était l'intégration, et même l'assimilation. Je suis entièrement Français. Notre père ne nous a jamais parlé dans sa langue maternelle. Notre mère voulait que, par l'effort, nous puissions dépasser ses propres origines sociales, ô combien modestes, elle-même fille d'immigrés polonais. Toutes mes références sont celles de la France, de la République à laquelle je dois tout. Je suis un enfant de l'école publique, un enfant que la laïcité a rendu libre de ses idées et de ses idéaux. Pour autant, être intégré ne signifie pas renier ses racines. Je sais où elles sont, mais je sais où est ma vie et pourquoi le service de la République, le service de l'intérêt général, le service des autres sont mon moteur et donnent sens à mes engagements.



Vie publique

Militant socialiste dès l'âge de 17 ans, Patrick Kanner est élu pour la première fois en 1989 comme adjoint au Maire de Lille. Il est réélu successivement depuis.

En 1998, il devient conseiller général du canton de Lille Sud Ouest , est nommé 3ème Vice-président chargé de la Lutte contre les exclusions et la promotion de la Santé puis 1er Vice-président délégué à l'Aménagement et au Développement des Territoires et au Transport en 2004 pour son second mandat de conseiller général.

Le 31 mars 2011, il est élu Président du Conseil général du Nord. Il est également le trésorier national à l'Assemblée des Départements de France (ADF).

Vie associative

Depuis 1996, Patrick Kanner est le Président de l'Union Nationale des Centres Communaux d'Action Sociale (UNCCAS). En 2008, il crée ELISAN (European Local Inclusion & Social Action Network), premier réseau européen d'élus territoriaux chargés des politiques sociales et en 2011, DS Org. le laboratoire et le fonds de dotation de l'UNCCAS.

Contacts presse :

Sarah PHILIPPE, 03 59 73 66 89 /06 82 05 08 69, sarah.philippe@cg59.fr

Christèle CALMIER, 01 70 61 22 70/06 30 05 12 38, ccalmier@unccas.org

Les droits d'auteur de cet ouvrage seront intégralement reversés au fonds de dotation UNCCAS.

Association loi 1901 fondée en 1926, l'Union nationale des centres communaux d'action sociale fédère 3880 CCAS et CIAS adhérents (6000 communes) dont l'action au quotidien concerne 68% de la population (44,5 millions de citoyens). La quasi totalité des villes de plus de 10 000 habitants, 80% des communes de 5 000 à 10 000 habitants et plus de 2000 CCAS de communes de moins de 5000 habitants sont ainsi représentés.

Dès 2011, l'UNCCAS a voulu donner une assise financière à la réalisation de tout projet à caractère de développement social durable en privilégiant plus particulièrement les actions touchant à l'innovation, l'expérimentation, la recherche, la formation dans le domaine social et médico-social, dans le respect des principes fondamentaux qui lui sont chers, notamment les valeurs laïques et républicaines. Les bénéficiaires de ce fonds de dotation en sont les CCAS et CIAS adhérents, et à travers eux, les 44,5 millions d'usagers potentiels. Les mécènes ? Les entreprises ou fondations d'entreprise convaincues d'exercer « autrement » ce social autrefois imposé, aujourd'hui désiré .

Contacts presse :

Sarah PHILIPPE, 03 59 73 66 89 / 06 82 05 08 69, sarah.philippe@cg59.fr

Christèle CALMIER, 01 70 61 22 70 / 06 30 05 12 38, ccalmier@unccas.org

